

# **ANALYSE FINANCIERE PROSPECTIVE DU BUDGET DE GRABELS (2021-2025)- Synthèse**

*Conseil municipal du 29 mars 2021*

**Pascal HEYMES – Conseiller municipal – Liste Agissons pour Grabels**

## **Les objectifs et limites de l'analyse financière prospective**

**Déterminer les conditions du maintien des équilibres financiers futurs de la commune sur une période couvrant le mandat (2021-2025) en tenant compte :**

- ▶ *De la situation actuelle des grands indicateurs financiers d'équilibre;*
- ▶ *De la modification du « panier fiscal » de la commune avec la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales et la réduction des impôts de production et leurs conséquences sur les dotations de l'Etat ;*
- ▶ *Des hypothèses à ne pas dépasser (les « garde-fous ») concernant les niveaux d'autofinancement ou d'endettement .*

### **Les limites de cette analyse prospective :**

- ▶ *Le socle des dépenses communales 2021 (après l'année « COVID 2020 ») correspondant aux niveaux de services publics jugés minimum par la majorité municipale en « régime de croisière », n'est pas connu;*
- ▶ *Les projets d'investissement communaux ne sont pas finalisés sur le mandat ;*
- ▶ *Le rythme de développement urbain de la commune (programmation Gimel, opérations sur la Valsière) n'est pas connu avec précision .*

## La situation des grands indicateurs d'équilibre : l'épargne

DEFINITION ET NIVEAUX DE L'EPARGNE A GRABELS (exercice 2020)

Dépenses REELLES de fonctionnement		Recettes REELLES de fonctionnement	
011 Charges générales	935 838 €	64 Remb.charges personnel	153 259 €
012 Charges de personnel	4 341 371 €	70 Produits exploitat°	392 151 €
65 Autres ch.gest° courante	506 505 €	73 Recettes fiscales	6 398 683 €
014 Prélèv. Obligatoires	408 656 €	* dt impôts locaux	5 871 803
67 Charges exceptionnelles	171 227 €	74 Dotat° et participat°	1 363 440 €
66 Intérêts emprunts	419 052 €	75 Loyers et autres redev.	78 650 €
16 Remb. Capital dette	1 534 893 €	77 Prod.exceptionnels	154 790 €
		76 Prod.financiers	9 239 €
		<b>Epargne BRUTE</b>	<b>1 767 564 €</b>
		<b>Epargne NETTE</b>	<b>232 671 €</b>

↑ Dépenses REELLES d'investissement  
 ↓ Financement des investissements

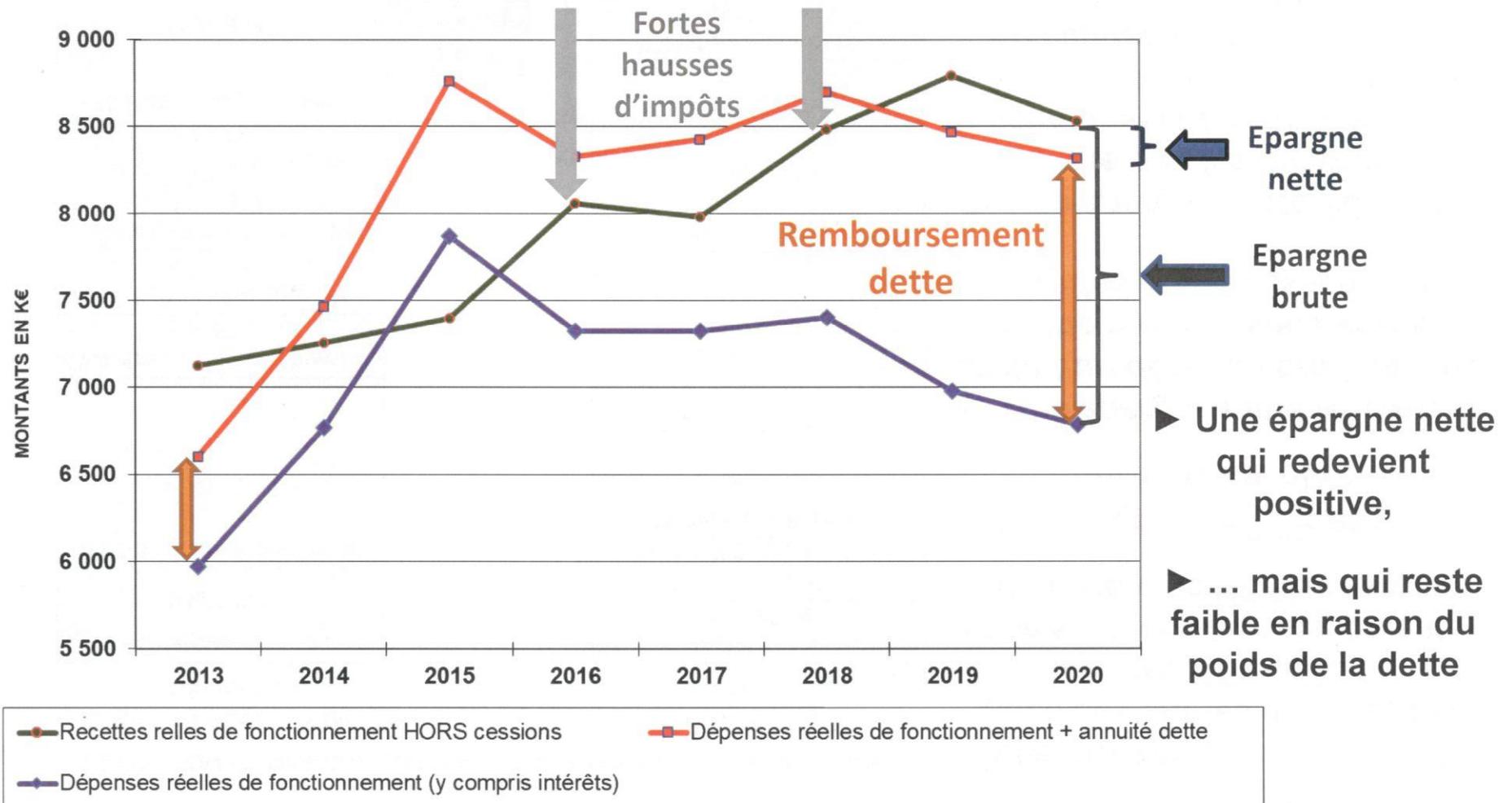
Les niveaux d'épargne sont calculées sur les dépenses et recettes REELLES (= décaissements/encaissements) de l'exercice HORS reports

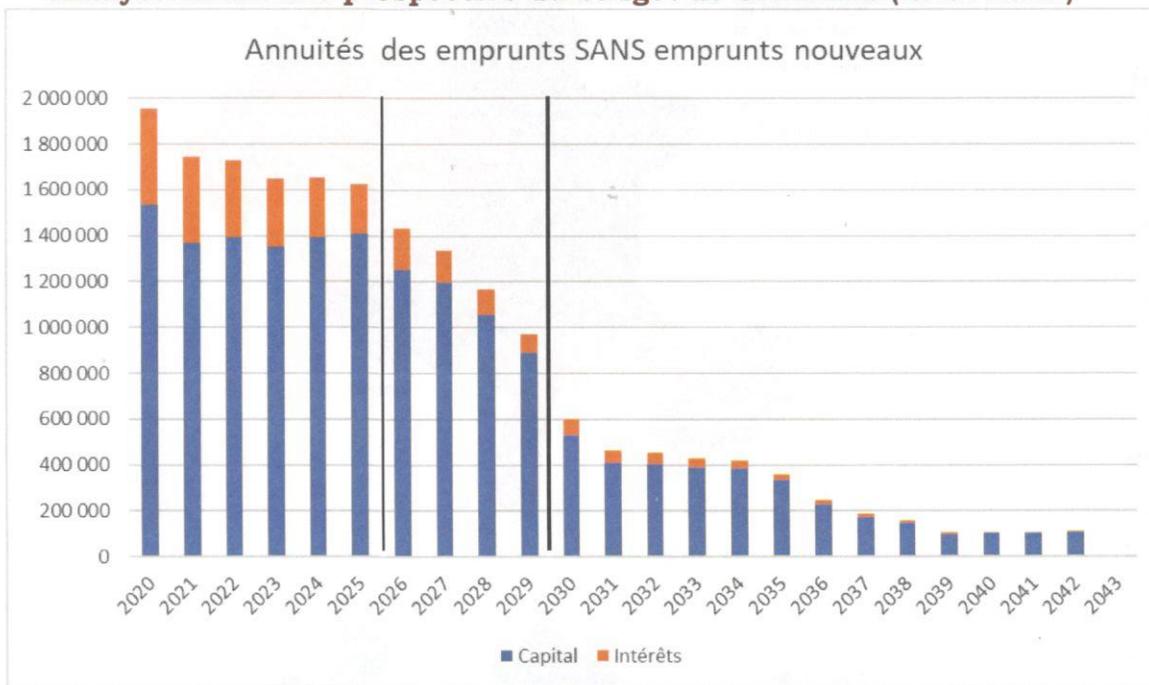
**L'épargne NETTE est un indicateur clé :**

- Une épargne nette **NEGATIVE** traduit un déséquilibre financier (dette remboursée par des recettes d'investissement).
- Une épargne nette **POSITIVE** signifie que les recettes de fonctionnement sont suffisantes pour financer le remboursement du capital. La collectivité se retrouve dans un cercle vertueux, avec un autofinancement pour ses investissements, ce qui limite ou facilite le recours à l'emprunt.

## NIVEAUX ET EVOLUTIONS DE L'EPARGNE A GRABELS

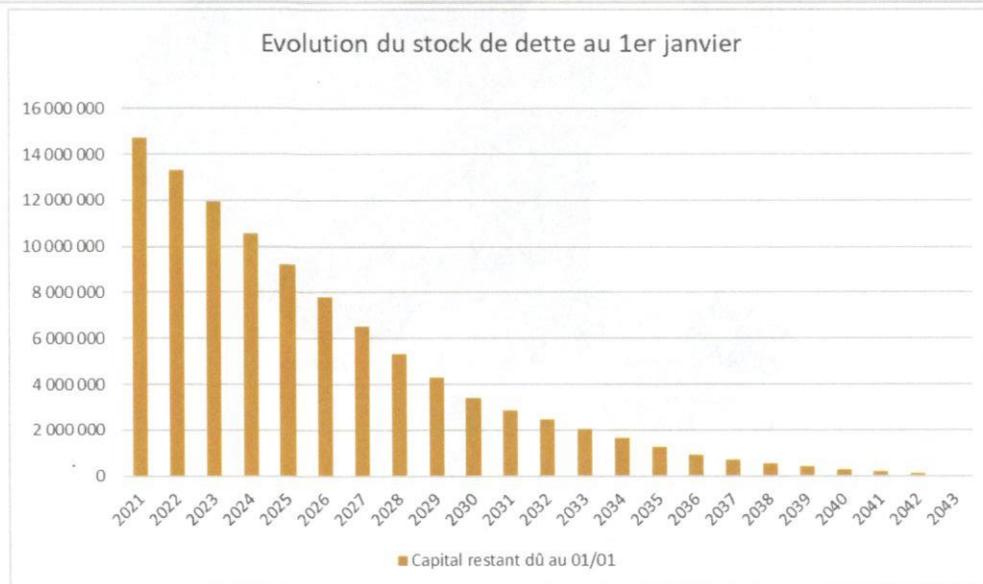
Evolution des dépenses et des recettes de fonctionnement





## NIVEAUX ET EVOLUTIONS DE LA DETTE ET DE SON REMBOURSEMENT

► Sans emprunts nouveaux, l'annuité de la dette reste très élevée jusqu'en 2025 inclus puis baisse régulièrement pour devenir faible à compter de 2030



► L'encours de dette (le stock de dette restant à rembourser au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année) diminue logiquement en l'absence de nouveaux emprunts

## UNE PRESSION FISCALE SUR LES MENAGES ELEVEE

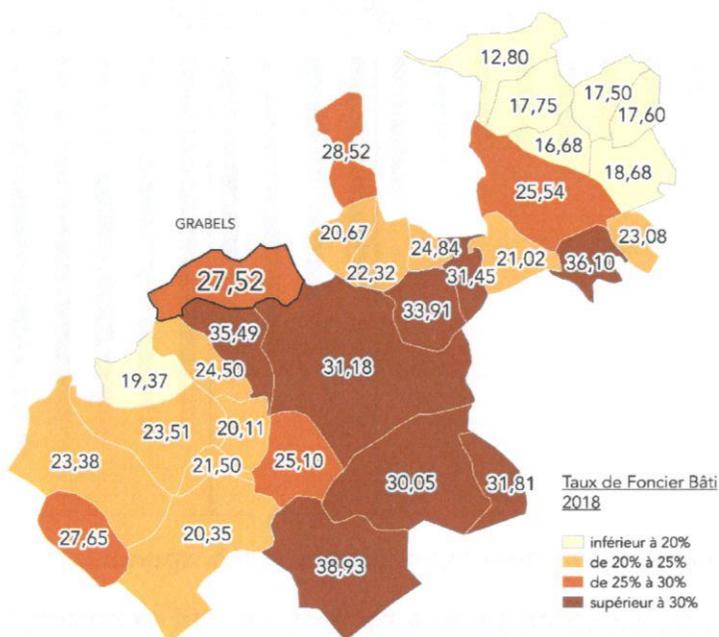
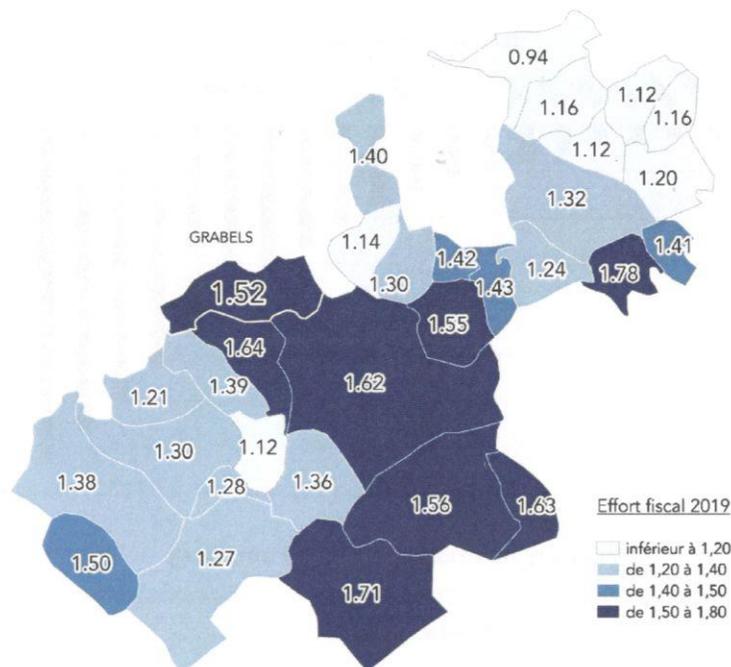
### 2 critères représentatifs

L'effort fiscal (qui rapporte le produit fiscal 3 taxes et la TEOM levés sur la commune au produit fiscal calculé avec les taux moyens nationaux) : indicateur de pression fiscale défini par l'Etat et utilisé pour le calcul des dotations de l'Etat; plus il dépasse 1, plus la pression fiscale sur la commune est forte:

- *Il est égal à 1,51 en 2020 pour Grabels : la pression fiscale dépasse de 30% pression fiscale moyenne nationale des communes de même importance et se situe dans le groupe des communes les plus imposées de la Métropole.*

### Le taux de foncier bâti communal :

- *Le taux de foncier bâti communal est nettement supérieur au taux moyen national (21,16%) et dans les niveaux élevés des communes de la Métropole.*



## **La modification du « panier fiscal » de la commune et ses conséquences**

**Les seuls impôts locaux que la commune va percevoir à partir de 2021 seront :**

- ▶ ***La taxe d'habitation (TH) sur les résidences secondaires (évaluation 2021 : 68 K€ contre 2,84 M€ pour la TH perçue en 2020);***
- ▶ ***Le foncier bâti (FB) sur la base du taux commune + département 2021 (48,97%) : 5,65 M€ évalués en 2021 contre 2,93 M€ en 2020;***
  - ▶ ***Le foncier non bâti (FNB) : 67 K€ en 2020 et 2021.***

**Les nouvelles constructions ne génèreront qu'une recette de foncier sur une base réduite (pendant 2 ans) d'au minimum 60%;**

**Les logements sociaux ne produiraient aucune recette fiscale pendant 10 à 25 ans selon le type de logements sociaux construits (exonérations légales);**

**Compte tenu des taux élevés sur Grabels, l'impact de la suppression de TH et des impôts de remplacement devraient se traduire par des baisses de dotations versées par l'Etat (toutes choses égales par ailleurs).**

## Les hypothèses « garde-fous » retenues

► **Un niveau d'épargne nette MINIMUM compris entre 200 et 300 K€/ an,** soit le niveau atteint en 2020. Ce niveau d'épargne (35 € / hbt), loin des niveaux moyens nationaux ou métropolitains (115 € / hbt en 2019), permet toutefois de financer la totalité de l'annuité de dette et de dégager un minimum d'autofinancement pour les projets d'investissement.

► **Un stock de dette stabilisé autour de 12 à 13 M€ jusqu'en 2025,** soit un niveau / habitant autour de 1300 € (moyenne nationale et métropolitaine 800 à 900 € en 2019);

Cet encours de dette conduirait à un ratio encours / épargne brute autour de 7 ans en fin de période (8,3 ans en 2021) traduisant une capacité de désendettement satisfaisante (moins bonne toutefois que la moyenne nationale ou métropolitaine de 4 à 5 ans en 2019).

► **Un niveau de fonds de roulement autour de 300 K€,** ce qui suppose de financer le déficit global de clôture de 700 K€ constaté au 31 décembre 2021 (hors restes à réaliser).

### Les résultats de la simulation

- ▶ Avec une évolution « au fil de l'eau » des dépenses de fonctionnement et des recettes de fonctionnement (hors fiscalité et dotations), les **volumes maximum d'emprunts** pour ne pas franchir ces « garde-fous » ont été estimés à **1, 2 M€ / an à compter de 2022** (contre 2,4 M€ contractés en moyenne par an entre 2014 et 2018). Aucun emprunt prévu en 2021.
- ▶ Les volumes d'investissements correspondant dépendront des subventions perçues : plus elles seront élevées, plus le volume des dépenses d'investissement pourra être plus important.

***A titre d'exemple : avec un taux moyen de subvention de 10%, le volume annuel d'investissement sur la période 2022-2025 atteindrait 1,4 M€ (hors exercice 2021) en plus de l'attribution de compensation investissement versée à la Métropole (500 K€).***

## Les résultats de la simulation

- ▶ Le niveau des dépenses hors remboursement du capital de la dette en 2025 resterait proche de celui de 2018 : l'accroissement des dépenses totales résulte du poids du remboursement de la dette.
- ▶ La dette par habitant diminue...
- ▶ ...mais le montant de l'annuité totale serait proche de celui de 2019-2020.

